

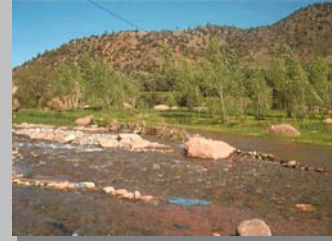
ETUDE DES DROITS D'EAU AU NIVEAU DE LA ZONE D'ACTION DE L'AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE TENSIFT

Dans l'objectif d'apurer le régime juridique des eaux au niveau de la région de Tensift (Maroc), l'Agence du Bassin Hydraulique (ABHT) a lancé une étude sur les droits d'eau au niveau de sa zone d'action.

Cette étude, confiée à RESING, a pour objet l'établissement d'un état des lieux relatif aux titres, documents et actes donnant droit à l'utilisation des eaux relevant de la zone d'action de l'ABHT dans la perspective de l'élaboration d'une approche stratégique pour l'apurement du régime juridique de l'eau.

Les principales activités réalisées ont été les suivantes :

- ♦ recherche bibliographique sur les aspects historiques et sociologiques des droits d'eau au niveau de la région ;
- ♦ synthèse de tous les textes disponibles relatifs aux droits d'eau et la création d'un recueil en la matière et d'une base de données ;
- ♦ examen des sources et origines de ces droits d'eau, compte tenu des dispositions des articles 6 et 10 de la loi n° 10-95 sur l'eau ;
- ♦ élaboration d'une synthèse des types de droits d'eau existants (droits coutumiers, droit de propriété, d'usufruit, accordés ou reconnus) ;
- ♦ examen de la validité et l'authenticité des textes ;
- ♦ élaboration d'une analyse juridique approfondie de tous les types de droits d'eau recensés ;
- ♦ réalisation d'une étude de cas dont les résultats affinent les bases de proposition d'apurement du régime juridique des eaux.
- ♦ proposition d'une approche stratégique pour l'apurement du régime juridique des eaux.



Client : Agence du Bassin Hydraulique du Tensift

Pays : Maroc

Année : 2005-2006